



Litige avec ma soeur au sujet d'une assurance vie

Par **ulyссе31**, le **25/06/2013** à **11:24**

je fais suite à mon précédent message, j'ai fait une mauvaise manœuvre.....je voulais vous demander si je suis obligée de fournir ces papiers, je pense avoir oublié le justificatif du versement du capital parmi les documents réclamés!

L'avocat évoque aussi que ma mère aurait versé une somme au moins égale à 29105€ sur la CNP depuis 2003. Je n'ai pas connaissance d'une telle somme!

Elle veut savoir surtout où est passé l'argent de la maison.....mais je pense que ma mère pouvait faire ce qu'elle voulait de son argent de son vivant!

Je pense que je ne suis pas forcée de lui fournir ses renseignements! je ne suis pas sensée avoir les documents d'abord j'ai pas tout, je ne peux fournir que le justificatif du versement du capital.

Merci de votre réponse.